



Villeneuve-sous-Dammartin

N°A2018 09 26

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

**A R R E T E D U M A I R E**

\*\*\*\*\*

**TEMPORAIRE**

\*\*\*\*\*

Le Maire de la Commune de Villeneuve sous Dammartin,

*Vu la demande formulée par l'association « TEAM DES ENFANTS DE VILLENEUVE », représentée par Mme CARVALHO Caroline présidente de la dite association, dont le siège est sis 35 rue de Paris, 77230 Villeneuve Sous Dammartin*

*Vu l'arrêté de Monsieur Le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 3335-1 et L 3335-4 du Code de la Santé Publique,*

*Vu les articles L 2122-28, L 2212-2, L2214-4 et L2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

*Vu les articles L 3331-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique,*

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de réglementer la vente et les dégustations de boissons alcoolisées,

**OBJET :**

**ARRETONS :**

**OUVERTURE A TITRE  
EXCEPTIONNEL ET  
TEMPORAIRE D'UN  
DÉBIT DE BOISSONS**

**ARTICLE 1 :** L'association «Team Des Enfants de Villeneuve» est autorisée à ouvrir un débit de boissons de 2<sup>ème</sup> catégorie, à titre exceptionnel et temporaire a la salle des associations de Villeneuve – Sous – Dammartin le 19 octobre 2018 de 18h00 à 23h00 à l'occasion de "la soirée magicien".

**ARTICLE 2 :** Le demandeur devra afficher en permanence et de façon visible le présent arrêté et les éventuelles autorisations qui devront être produites à toutes réquisitions des services de gendarmerie et de polices.

**ARTICLE 3 :** Toute la réglementation concernant les débits de boissons devra être respectée et en particulier l'interdiction de vente d'alcool aux mineurs de moins de seize ans. A partir de 16 ans, les mineurs doivent être accompagnés d'une personne majeure.

**ARTICLE 4 :** Monsieur le Maire, Monsieur Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Dammartin en Goële, sont chargés chacun en ce qui les concernent de l'exécution du présent arrêté,

**ARTICLE 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à  
-- Monsieur Le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Dammartin  
- L'association « Team Des Enfants De Villeneuve »

Pour copie conforme,

Fait à Villeneuve-Sous-Dammartin, le 26 septembre 2018

Le Maire,  
Gilles CHAUFFOUR

